

Le vocabulaire théâtral

- 1) Un dramaturge : c'est un auteur de pièces de théâtre.
- 2) Une pièce peut être écrite en vers (avec des rimes) ou en prose
- 3) Une comédie : C'est une pièce de théâtre comique qui se termine bien.
- 4) Une tragédie : C'est une pièce de théâtre plus sérieuse qui se termine souvent par la mort du héros.
- 5) Un acteur : C'est un métier qui consiste à jouer la comédie. C'est un être humain qui existe.
- 6) Un personnage : C'est un être inventé par l'auteur. L'acteur se met dans la peau (il incarne) d'un ou plusieurs personnages.
- 7) Le metteur en scène : c'est un métier. Le metteur en scène est celui qui conseille les acteurs et leur dit comment ils doivent jouer.
- 8) Un acte : C'est une partie de la pièce (il y en a entre 3 et 5). A l'époque de Molière, la pause entre chaque acte servait à « moucher les chandelles » des lustres qui éclairaient la salle ou à les changer.
- 9) L'entracte : temps qui sépare un acte du suivant. Cette pause permettait aux spectateurs de se restaurer.
- 10) Une scène : C'est une partie de l'acte. On change de scène chaque fois qu'un personnage entre ou sort
- 11) Une réplique : Ce sont les paroles prononcées par les personnages.
- 12) Une tirade : c'est une très longue réplique.